



**COMMUNE D'ANGEOT**



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU  
JEUDI 5 JANVIER 2023**

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

✓ Par suite d'une convocation en date du 22 décembre 2022, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Angeot étant rassemblés en session ordinaire, se sont réunis, à la salle du conseil, le jeudi 5 janvier 2023, à 20 heures sous la présidence de Monsieur Michel NARDIN, Maire.

✓ Étaient présents : Anne DUPUIS - Thierry LOUVET - Bernadette MARTINATO - Stéphane NAEGEL - Michel NARDIN - Céline OPPENDINGER - Éric PERIAT.

✓ Était absent et ayant donné procuration : Gilles CORTINOVIS à Michel NARDIN

✓ Était excusée : Pauline DONNA

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Monsieur Thierry LOUVET est désigné pour remplir cette fonction.

**DÉLIBÉRATION N° 2023-1**  
**DEMANDE DE SUBVENTION DSIL**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle Camille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de prévoir les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques
- d'autoriser Mr le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL
- d'inscrire les montants nécessaires au budget primitif 2023
- d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.  
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 6 janvier 2023, et de la publication le 6 janvier 2023.



Le Maire,  
**Michel NARDIN**